

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

L'administration du journal n'est pas responsable de la teneur des insertions

Certains journaux sont habilités à publier les annonces légales pour l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine, d'autres pour un arrondissement seulement. Vérifiez bien si le siège du fonds de commerce, ou de la société, se situe dans les limites territoriales pour lesquelles le journal est habilité. Conformément à l'arrêté Ministériel du 19 décembre 2014 paru au Journal Officiel de la République Française daté du 31 décembre 2014, le tarif 2015 de la ligne de référence dans le département d'Ille-et-Vilaine est de 4,10 € H.T. Pour de plus amples informations veuillez contacter le service annonces légales au 02 99 79 39 09 ou 7.jours@wanadoo.fr

CESSIONS

**Etude de
M^r Christian RAY
Notaire à
MAURE-DE-BRETAGNE (35330)**



Suivant acte reçu par M^r RAY, notaire à MAURE-DE-BRETAGNE, le 19-12-2014, enregistré à RENNES EST le 08-01-2015, bordereau 2015/70, case n° 1,

Mme Mélanie, Léonie, Marie-Thérèse LOUVEL, commerçante, demeurant à BOVEL (35330), Le Bourg,

A cédé à :

M. Frédéric, Paul Christian DARIEL, agent territorial, et Mme Anne, Marie Marcelle LEFEUVRE, au chômage, son épouse, demeurant à BOVEL (35330), La Fosse aux Loups,

Un fonds de commerce de "BAR, EPICERIE, RESTAURATION, BIMBELOTERIE, SPECTACLES ET CONCERTS", auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac, exploité au bourg de BOVEL sous le nom commercial "L'IMPREVU".

Pour lequel Mme LOUVEL est identifiée sous le n° SIREN 503 940 124 et immatriculée au RCS de RENNES.

Prix de cession : 32 000 € (s'appliquant aux éléments incorporels pour 28 615 € et aux éléments corporels pour 3 385 €).

Entrée en jouissance le 19 décembre 2014.

Oppositions dans les dix jours suivants la dernière en date de la présente insertion ou de la publication au BODACC, en l'étude de M^r RAY, notaire à MAURE-DE-BRETAGNE, 33, rue de Guer.

Pour unique insertion, M^r RAY

Suivant acte sous seings privés en date à Lyon le 12 décembre 2014, enregistré au SIE de RENNES EST le 6 janvier 2015, bordereau n 2015/23 Case n° 17,

La société GOMIS INFORMATIQUE, SAS au capital de 95 000 €, siège social sis 8, rue de Belle Ile, 35780 SAINT-GREGOIRE, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 385 082 946, représentée par M. Eric LE GOFF, représentant la société ALTIGROUP, Présidente, A CEDE

A la société RGM INFORMATIQUE, SARL au capital de 100 000 €, siège social 20 Avenue des Frères Lumière, 69680 CHASSIEU, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 435 080 304, représentée par M. Bernard MARION,

La clientèle attachée à la branche d'activité "de vente de logiciels SAGE dédiés au domaine du bâtiment et des prestations y attachées" dont les clients sont situés dans la région Rhône-Alpes, dépendant d'un fonds de commerce sis 8, rue de Belle Ile, 35780 SAINT-GREGOIRE, moyennant le prix de 42 000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1^{er} décembre 2014.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de M^r Jérôme HOUDAN, Avocat, Société d'Avocats JOUANNO HOUDAN & ASSOCIES, 4, boulevard Georges Pompidou, 14000 CAEN.

Pour avis

**Laurent BOURGOIN
Notaire
4, boulevard de Chézy - 35000 RENNES
Tél. 02 99 67 34 00**



Suivant acte reçu par M^r Anne-Françoise BOHUON, notaire à RENNES, avec la participation de M^r Loïc LECUYER, notaire à RENNES, le 22 décembre 2014, enregistré au service des Impôts des Entreprises RENNES EST le 9 janvier 2015 bordereau n° 2015/81 case n° 3 :

La société SARL JADE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €, ayant son siège social à BRUZ (35170), Ker Lann, identifiée sous le numéro SIREN 489 597 591 et immatriculée au RCS de RENNES,

A cédé à la société RESDIDA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 209 480 €, ayant son siège social à RENNES (35000), 105 A, avenue Henri Fréville, identifiée sous le numéro SIREN 387 849 037 et immatriculée au RCS de RENNES,

Un fonds de commerce de BAR, RESTAURANT situé et exploité à BRUZ (35170), Ker Lann.

Prix : 285 000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de M^r Anne-Françoise BOHUON, notaire à RENNES (35000), 4, boulevard de Chézy, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion, le Notaire

ACCELEREZ LE TRAITEMENT DE VOS DOSSIERS

Nous réceptionnons vos annonces jusqu'au jeudi 17h

par mail : 7.jours@wanadoo.fr ou par fax 02.99.79.14.60

ATTESTATION PAR RETOUR

AVIS ADMINISTRATIFS

**Commune de
ROMILLE**



**1^{er} AVIS D'ENQUETE
PUBLIQUE**

**PROJET D'EXTENSION
DU CIMETIERE COMMUNAL**

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'extension du cimetière de la commune de Romillé, du lundi 2 février 2015 au vendredi 6 mars 2015 inclus.

M. Dominique CLOAREC, a été désigné commissaire-enquêteur titulaire par le Président du tribunal administratif de Rennes et Mme Danielle FAYSSÉ, a été désignée commissaire-enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Romillé, pendant la durée de l'enquête, du lundi 2 février 2015 au vendredi 6 mars 2015 inclus :

- les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30,

- et les samedis de 9h à 12h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire-enquêteur à Mairie de Romillé, place de la Mairie, 35850 ROMILLE.

Le rapport de l'étude hydrogéologique sera présent dans le dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Romillé. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de Romillé à l'adresse suivante : www.romille.fr

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à mairie@romille.fr. Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire-enquêteur sera présent à la mairie de Romillé pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le lundi 2 février 2015 de 8h45 à 12h15,

- le samedi 14 février 2015 de 9h à 12h,

- le vendredi 6 mars 2015 de 8h45 à 12h15.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra un rapport avec avis et conclusions motivées à la Mairie de Romillé, lequel sera transmis à la Préfecture et à la commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques. Ce rapport sera également publié sur le site Internet www.romille.fr

Le Maire,
Marie-Hélène DAUCE

**Département d'Ille-et-Vilaine
Commune de DOL-DE-BRETAGNE**

**Approbation de la modification
n° 10 du Plan Local d'Urbanisme**

Par délibération du 19 décembre 2014, le Conseil Municipal de la Commune de DOL-DE-BRETAGNE a approuvé la modification n° 10 du PLU.

Le dossier est tenu à la disposition du public :

- à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ;

- à la Préfecture, bureau de l'urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture.

**SUPPRESSION
Z.A.C. VERT VILLAGE**

Par délibération en date du 6 novembre 2014, le Conseil Municipal de MONTGERMONT, constatant le bilan de clôture de l'opération, s'est prononcé pour la suppression de la Z.A.C. Vert Village sur la commune de MONTGERMONT. Le Conseil Municipal a également approuvé la suppression du périmètre de la Z.A.C. Vert Village dans l'annexe du Plan Local d'Urbanisme. Conformément à l'article R. 311-5 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera affichée pendant un mois en Mairie de MONTGERMONT.



SAS - Capital 54 000 €
Durée 99 ans à compter du 20-7-1957

Siège social :
1, rue La Chalotais - RENNES
Tél. 02 99 79 39 09
Télécopieur : 02 99 79 14 60
B.P. 80338 - 35103 RENNES CEDEX 3
Email : 7jours@wanadoo.fr

Président honoraire :
Jean-Jacques BREE
Directeur de la publication
Responsable de la rédaction :
Jean-François LEGRAND

Abonnement un an : 50 € (TVA inclus)
CCP Rennes 2501-52 B

Imprimerie "Les Presses de Bretagne"
35510 Cesson-Sévigné
Commission paritaire : 0216 183943

